

PROGRAMME DE FORMATION EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION

Intitulé de l'action de formation

- Formation équipier de première intervention (totalité des salariés d'un établissement assujéti au Code du Travail).

Objectif (s) de la Formation

A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable de prévenir les risques d'incendie et de mettre en œuvre les moyens mis à sa disposition pour combattre un sinistre en attendant l'arrivée des secours.

- Savoir réagir face à un départ de feu,
- Savoir donner l'alarme et l'alerte,
- Savoir utiliser les moyens de première intervention,
- Connaître les consignes spécifiques de l'établissement.

Prérequis

- Aucun

Contenu

Théorique

- Accueil
- Mission de l'EPI.
- Combustion.
- Propagation du feu.
- Classes de feu.
- Moyens d'extinction.
- Procédés d'extinction.
- Equipements techniques.
- L'alerte et l'alarme.
- Distance d'attaque du feu.
- Equipements de lutte contre l'incendie.
- Vidéos.

Pratique

- Alerte des secours.
- Application des consignes de sécurité.
- Manipulation d'extincteurs.

Profil des intervenants

- Intervenants expérimentés ayant une solide expérience dans l'utilisation des extincteurs

Nom du responsable pédagogique encadrant la formation

- Monsieur Sébastien BRANCHEREAU

Moyens pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et pratiques.
- Remise de livrets de stage et d'un crayon à chaque stagiaire
- Temps d'échange entre formateur et stagiaires
- Notre centre est équipé de 8 salles de formation (de 14 à 45 m2) pouvant accueillir des groupes jusqu'à 12 personnes

Dates de la formation

- Fonction du planning en cours

Durée de formation

- Formation : 1 jour soit 7 heures

Lieu de la formation

- Sur le site de l'organisme de formation ou chez le client

Modalités de suivi du stagiaire et d'évaluation d'acquis

- Feuille d'émargement
- Feuille d'évaluation de fin de stage
- Tests pratique

Sanction de la formation

- Attestation de formation